



Commune de PISCOP

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Domont

DELIBERATIONS N°30/2022 DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022 – 19H30

Téléphone : 01.39.90.19.04

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir : 2
Absents : 1

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi treize octobre à dix-neuf heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 06 octobre 2022, s'est réuni en salle du conseil de la Mairie, sis 1 Place de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian LAGIER**, Maire de Piscop.

Etaient présents : MM. Christian LAGIER, Sébastien PAUTRAT, Bernard DE WAELE, Dominique TINTILLIER, Mme Sandrine DRUON-RIOT, MM. Elias SEMPERE, David TAVARES, Mmes Léna AMAROUCHE, Blandine WALSH-DE-SERRANT, MM. Zoheir AÏCHOUCHE, Fabien VIEIRA LUIS, Mme Sophie GAILLARD, M. Jean-Yves THIN

Pouvoir : M. Bruno DUFOUR a donné pouvoir à M. Sébastien PAUTRAT
M. Zoheir AÏCHOUCHE a donné pouvoir à Fabien VIEIRA LUIS

Absents : Mme Ghislaine CAMUS

Secrétaire : Mme Sandrine DRUON-RIOT est désignée comme secrétaire de séance.

LOCATION SALLE POLYVALENTE
TARIFS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs de location de la salle polyvalente pour les associations piscopiennes le week-end.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

Article unique : décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs suivants pour tous les prochains contrats signés :

	Tarif 2023	Tarif 2024
Associations (Le week-end)	650 €	690 €

Le Maire,
Christian LAGIER



La secrétaire,
Sandrine DRUON-RIOT

Certifiée exécutoire le 20/10/2022 compte tenu
de la transmission en Préfecture le 20/10/2022
et de la publication faite le 20/10/2022